

# Des regards sur les paysages

Conjointement à l'analyse des caractéristiques et dynamiques des paysages, une enquête a été menée auprès d'une trentaine d'acteurs locaux dans le but de mieux comprendre les représentations sociales des paysages de l'ensemble du Plateau condrusien. Ce travail permet de cerner la façon dont ces acteurs locaux perçoivent les paysages de leur région, de manière tant positive que négative, et comment ils envisagent leur avenir.

Cette vision subjective et vivante complète l'approche objective menée dans l'atlas en offrant un autre regard sur les paysages. En effet, les regards posés sur les paysages sont profondément culturels car ils émanent des individus et de leur histoire personnelle. De plus, la démarche sociologique s'inscrit dans la philosophie de la Convention de Florence qui stipule que les Etats signataires s'engagent « (...) à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage » (art. 5c) et de « formuler des objectifs de qualité paysagère pour les paysages identifiés et qualifiés, après consultation du public. » (art. 6d).

## Méthodologie des rencontres

Les acteurs interrogés, seuls ou en groupe, sont des représentants d'associations liées aux paysages, des mandataires communaux, des représentants d'un organisme régional et enfin, des acteurs en relation avec le monde agricole. Ce panel d'acteurs, habitant pour la plupart la région et en contact régulier avec sa population, en constitue en quelque sorte le porte-parole. Pour garantir une approche de l'ensemble du territoire, nous avons veillé à rencontrer des responsables des communes situées dans les zones moins couvertes par les associations.

Chaque rencontre s'est déroulée selon un même guide d'entretien. Dans un premier temps, les acteurs parlent du « paysage » en termes généraux, pour ensuite s'attacher aux caractéristiques paysagères du territoire.

A partir d'une carte topographique qui leur est présentée, les limites de l'ensemble paysager proposées par l'étude sont souvent discutées, voire mises en question. Les interlocuteurs déterminent ensuite les zones qui leur semblent les plus intéressantes au niveau paysager, les endroits les plus typiques ou encore ceux qu'ils estiment abîmés. La discussion aborde enfin les menaces, les enjeux, le rôle des acteurs et leurs actions en faveur du paysage. Certaines rencontres sont en outre complétées par une visite de terrain, permettant d'enrichir les propos tenus et de vivre et partager les paysages identifiés sur la carte.

Le présent texte, synthèse des opinions recueillies, s'appuie sur des extraits choisis (en vert dans le texte) et expose les grands traits qui caractérisent les paysages du Condroz aux yeux des personnes interrogées. Les limites paysagères sont présentées en fonction de référents variables. Viennent ensuite les paysages choisis, ceux qui laissent un souvenir particulier aux acteurs, par les objets qui les caractérisent. Enfin, les pressions et menaces sur les sites condrusiens font le pendant et amènent à établir un tour d'horizon des outils et des acteurs engagés pour accompagner de la meilleure façon l'évolution rapide des paysages.

L'étude de l'ensemble du Plateau condrusien propose un périmètre paysager identifié sur base de critères mesurables : la géomorphologie, l'altitude, le relief, l'occupation du sol et l'habitat. Ce cadre ayant été adopté, il est intéressant de s'interroger sur les représentations que les acteurs s'en font. Ces représentations suggèrent une recomposition des limites du périmètre condrusien, tout en redessinant des zones spécifiques au sein de celui-ci. Elles convergent cependant sur un certain nombre de points, caractéristiques de ce que l'on appelle le Condroz.

## Des représentations convergentes : le Pays de l'Entre-deux, de la variété et de l'alternance

Le Condroz est décrit comme un « Pays de l'Entre-deux », coincé entre l'Ardenne et la Hesbaye, qui, en combinant leurs particularités, offre de la variété et de l'alternance.

Le relief est un élément reconnu par tous et une des premières caractéristiques qui vient à l'esprit. Les termes de « tiges » et « chavées » sont usuels et le nom des tiges est souvent connu pour les points de vue de qualité qu'ils offrent.

*« Collines douces et variées », « Plaque ondulée », « Les tiges et chavées, ça fait partie du patrimoine commun. »*

*« Le tige de Rouvieux-Fraiture ou le tige de Lincé sont de bons points de vue pour photographier des aspects du Condroz. »*

Les vallées, vallons, cours d'eau et plateaux agricoles sont les grands traits de la description du paysage basée sur le relief.

L'empreinte de l'agriculture joue un rôle significatif, avec comme éléments récurrents l'alternance des prairies et des cultures, mais aussi des bois ou bosquets, offrant une diversité qui est souvent soulignée et recherchée par les acteurs interrogés. Les herbages occupent une position ambiguë. Ils ne représentent pas une force dans le paysage, mais sont au centre, comme un moment d'équilibre entre le passé et le présent, entre l'abandon et l'industrialisation. Ils sont par ailleurs souvent rehaussés d'éléments tels que des arbres, des bosquets et des haies et forment de la sorte un paysage.

*« Il y a beaucoup de prairies. »*

*« Les vaches blanc bleu que l'on voit dans le paysage, la structure des fermes, châteaux, villages, je me sens dans le Condroz. »*



*« Ce sont des paysages très contrastés, on passe vite d'une grande étendue agricole à une petite forêt, à des petites vallées bien sympathiques et bucoliques. Ce sont de beaux paysages. »*  
*« Ça, c'est typiquement le Condroz. »*

Vue depuis le Tige entre Palenge et Borlon (Durbuy).

Enfin, l'implantation de villages en grès ou calcaire à mi-pente des vallées et la présence de châteaux et de fermes complètent l'image synthétique du Condroz.

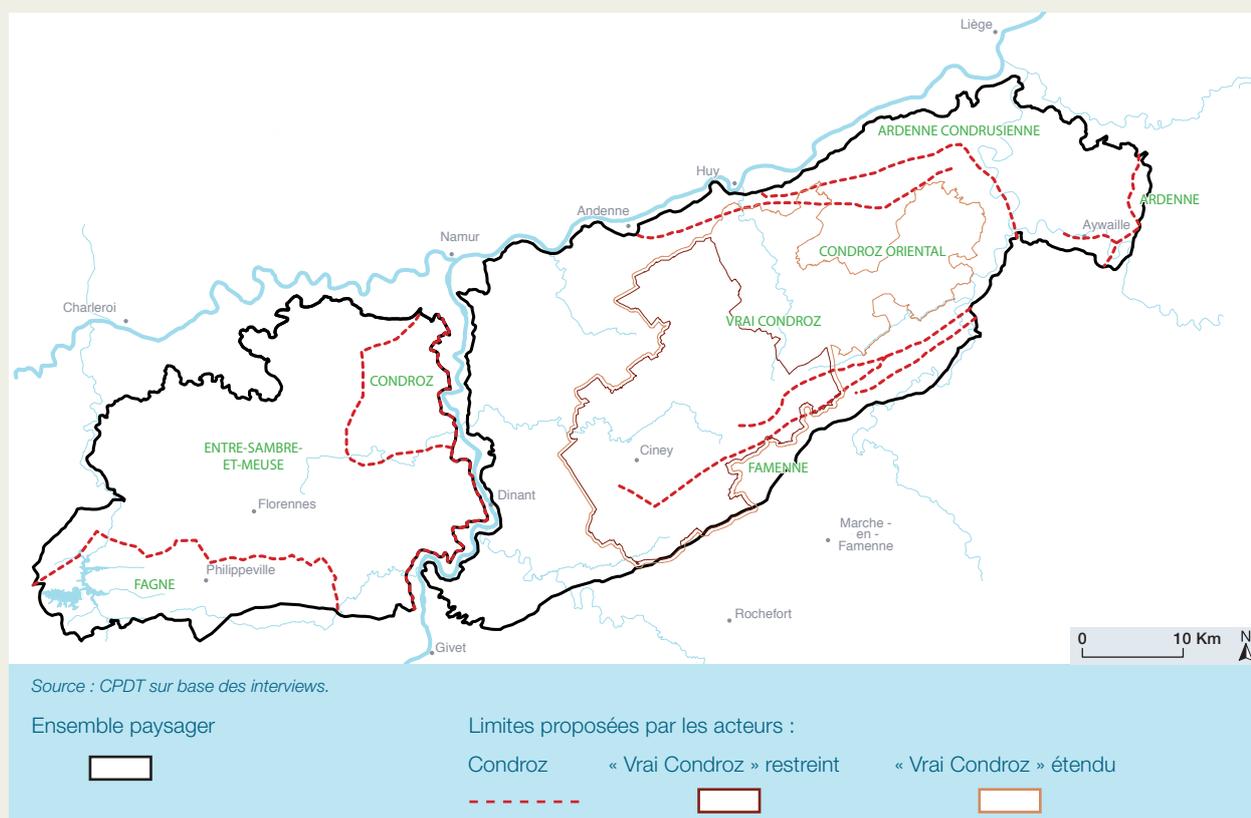
## Un plateau condrusien pour plusieurs sous-régions

Par rapport au périmètre proposé, la plupart des personnes interrogées ne retrouvent pas les limites du Condroz telles qu'elles les ont apprises sur les bancs d'école ou ressenties sur le terrain. C'est la raison pour laquelle elles ont proposé un redécoupage en se référant, selon leur sensibilité, à des barrières naturelles, à la carte géologique, au relief, aux limites communales, aux types de matériaux utilisés pour l'habitat ou encore à l'occupation du sol ; tout cela à travers une approche culturelle et subjective des paysages. Ces descriptions portent en filigrane l'image que chacun cultive des paysages condrusiens, supports de distinction et d'identité.

« Pour moi, ce n'est pas clair les limites. », « Le Condroz est décomposé. »

« Je n'aurais pas imaginé ça aussi étendu. », « C'est un découpage affectif, ça ne repose sur rien. »

Au vu des discussions, les limites du Condroz imaginées par les acteurs seraient celles-ci...



### Les cours d'eau : la Meuse, la Molinee et l'Ourthe

De façon récurrente, la Meuse constitue une barrière de délimitation claire entre deux zones distinctes : à l'est, le Condroz ; à l'ouest, autre chose.

« Au-delà de la Meuse, c'est un autre pays. »

Cet autre pays, c'est l'Entre-Sambre-et-Meuse. Au sud, les communes de Philippeville et de Cerfontaine sont davantage rattachées à la Fagne du fait de la présence dominante de grandes prairies.

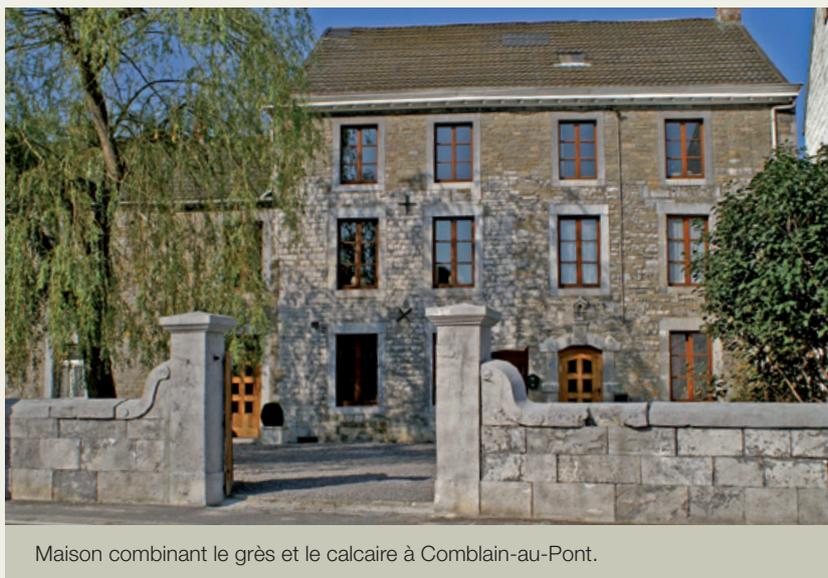
Les habitants des communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse ont établi un lien particulier au territoire à travers le folklore et les marches napoléoniennes qui lient les habitants de nombreux villages. L'identité est également fondée sur le passé industriel de la région, mais pas directement sur les paysages.

*« Les habitants se sentent « du sud de la Meuse », c'est une identité à part. »*

Toujours à propos de la partie occidentale, les acteurs concernés par la vallée de la Molinee (Onhaye et Anhée) considèrent que celle-ci présente toutes les caractéristiques du Condroz. Ce point de vue n'est en général pas partagé par les répondants de l'est du territoire, qui ont une vision assez floue de ce qui se passe de l'autre côté du fleuve.

Autre cours d'eau, autre pays. La vallée de l'Ourthe crée un sentiment d'appartenance qui lui est propre et constitue une barrière entre le Condroz et un autre lieu, parfois associé au Pays de Herve.

### La géologie et les matériaux de construction



Maison combinant le grès et le calcaire à Comblain-au-Pont.

La définition du Condroz est, davantage que pour d'autres ensembles paysagers, associée à la géologie. L'alternance de grès et de calcaire est une référence permanente dans la description de la région. Le type de matériaux de construction utilisé pour l'habitat est un identifiant important, surtout du côté de Marchin, Havelange, Ohey, Clavier, Modave, Ferrières, Comblain-au-Pont.

*« Le calcaire, c'est la pierre bleue ou le petit granit. »*

### L'occupation du sol

En lien avec la géologie, la présence de bois est un autre élément marquant la limite entre deux types de territoires. Ainsi, Ferrières, une partie d'Hamoir et de Durbuy sont désignés comme famennois et non condrusiens.

La bordure nord-est est connue comme l'Ardenne condrusienne, constituée de paysages plus « sauvages », peu ou pas ouverts et enrichis de bois anciens. Selon les témoignages, les habitants de cette zone ne se sentent pas du Condroz, à l'inverse des habitants des communes de Sprimont, Chaudfontaine, Esneux qui ne savent cependant pas ce qui les relie.

*« Esneux est dans l'Ardenne condrusienne. »*

*« Le paysage humain de l'Ardenne condrusienne n'est pas condrusien. »*

Enfin, les villes jouxtant le Condroz peuvent constituer un élément de repère distinguant le Condroz liégeois du Condroz namurois.

*« Engis, avec le tissu social, c'est plus de Liège. »*

## Des enjeux politiques et économiques : tourisme et « vrai Condroz »

Parler du périmètre condrusien renvoie ostensiblement à la question du « vrai Condroz », dans lequel certaines communes s'invitent, entraînant l'exclusion d'autres sans consensus préalable.

Les communes du cœur de l'ensemble se disent du « vrai Condroz », sans pour autant se reconnaître dans une identité collective. Les communes de Neupré et Nandrin considèrent faire partie du « vrai Condroz » parce qu'elles sont traversées par la route du Condroz (N63) qui, comme son nom l'indique, mène au cœur du territoire. Certains précisent même que la « porte du Condroz » se situe au niveau de la commune de Neupré ou du village de Saint-Séverin dans la commune de Nandrin.

*« En venant de Liège, on entre dans le Condroz à Neupré. »*

Quelques répondants s'enhardissent, spécifiant que le « vrai Condroz » est composé des communes de Havelange, Ciney, Hamois et du sud d'Ohey. Pour d'autres, il faut ajouter Modave, Clavier, Ouffet, Marchin, Tavier, Anthisnes.

La géologie et l'aspect « tôle ondulée » du territoire est une référence avancée pour objectiver la limite du « vrai Condroz ».

*« Le vrai Condroz est l'alternance de points hauts, de points bas, de zones cultivées et pâturées. »*

*« Dites-nous ce qu'est le « vrai Condroz », que l'on ait une approche scientifique et donc moins d'équivoques. »*

S'interroger sur l'existence et les limites du « vrai Condroz » n'est pas une réflexion anodine. Le rayonnement touristique ardennais suscite l'envie d'une même reconnaissance et d'une même visibilité pour le Condroz. Au vu des témoignages, la forte identité de l'Ardenne met dans l'ombre les particularités paysagères du Condroz. En effet, un grand nombre de touristes ou de non habitants se disent qu'au-delà de la Meuse, c'est l'Ardenne ou, de manière moins radicale, y incluent certaines communes telles que Comblain-au-Pont, Sprimont et Esneux. Celles-ci forment une sorte de zone tampon entre les deux types de paysage.

*« Partout dans le Condroz, l'horizon, c'est l'Ardenne. », « A partir de Modave, c'est l'Ardenne. », « Esneux, c'est la porte des Ardennes. »*



La promotion touristique joue sur cette ambivalence en présentant des sites condrusiens sous le label « Ardennes », attirant des non locaux. Selon les témoignages, peu d'habitants s'intéressent réellement aux paysages de leur région. Une culture paysagère serait à créer.

## Paysages choisis

Cette partie du texte présente la manière dont les acteurs choisissent les paysages qui leur tiennent à cœur. Une carte offre une vue d'ensemble des zones sélectionnées, qui sont ensuite décrites et analysées en fonction des éléments qui les composent.

### Démarche et tendances observées

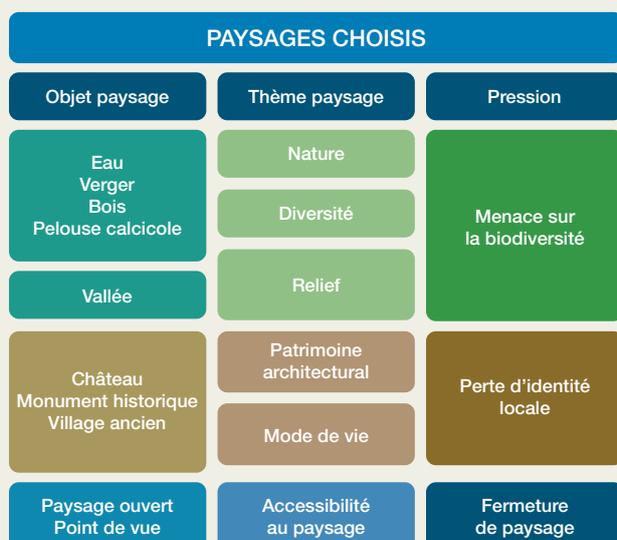
La carte (voir pages suivantes) localise les paysages, les points de vue et les villages considérés par les interlocuteurs comme intéressants ou abîmés. Parmi les nombreux paysages appréciés, il a été demandé d'en sélectionner trois ayant une résonance particulière et dénommés « paysages médaillés ». Ce travail ne vise pas l'exhaustivité mais plutôt la sélection de paysages qui laissent un souvenir particulier d'après les modes de découverte usuels (axe routier, lieu d'habitation, promenade pédestre, équestre, ou cycliste, sport nautique).

« *Le Condroz, c'est là où il est agréable de faire du cheval, les pentes ne sont pas trop fortes, le paysage est varié.* »

Le fait que certaines zones ne soient pas choisies ne signifie pas *ipso facto* l'absence de paysages de qualité ou appréciés, mais vient peut-être simplement d'une moindre connaissance de la zone.

La carte montre une grande majorité de points de vue identifiés à proximité du relief offert par les vallées de la Meuse et de l'Ourthe, ainsi qu'au niveau de la bordure famennienne. Ces localisations de promontoires sont parfois préférées pour éviter le tracé d'un périmètre précis. Remarquons aussi qu'un lieu peut être sélectionné dans sa version restreinte ou plus étendue selon les personnes interrogées. Les paysages emblématiques qui ont une reconnaissance sociétale via un classement ne sont pas les seuls à marquer les esprits, des lieux plus intimistes sont eux aussi valorisés.

Le schéma ci-dessous synthétise la réflexion construite par les interlocuteurs lorsqu'ils parlent des paysages de leur région.



S'exprimer sur les paysages passe par la sélection d'objets qui les composent comme l'eau, une vallée, un château. Ces éléments renvoient à des thèmes paysagers plus généraux tels que la nature, le patrimoine architectural, le mode de vie adopté ou souhaité. Au fil des discussions, il s'avère que ces référents, essentiels pour la construction d'une image identitaire individuelle et collective, semblent menacés par les pressions qui modifient définitivement la qualité de l'environnement connu et apprécié.

Ainsi, les sélections paysagères portent surtout sur l'eau, les vallées, bois et pelouses calcicoles, les villages et les vieilles pierres, les châteaux et leurs domaines, ainsi que sur certains points de vue.



Fromiée



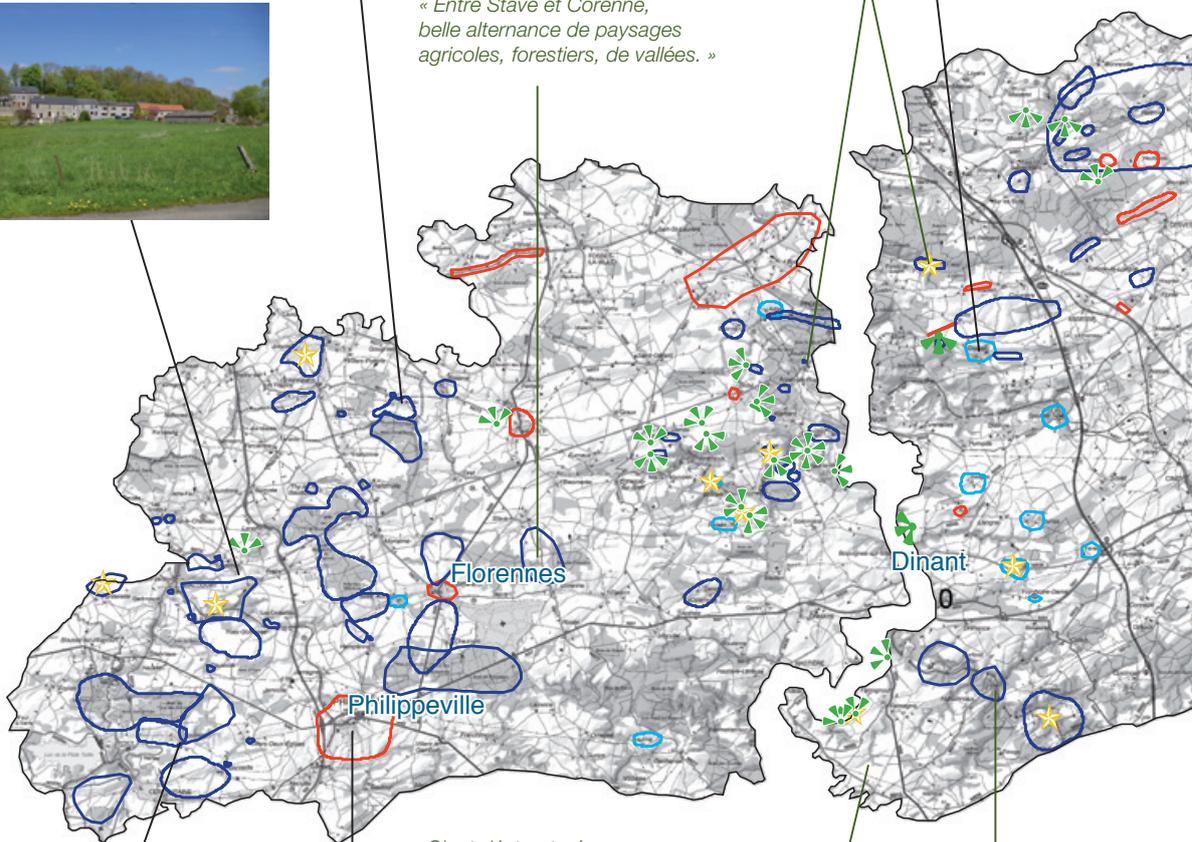
Château de Crupet

« Ici, les derniers vergers hautes tiges. »

« Entre Stave et Corenne, belle alternance de paysages agricoles, forestiers, de vallées. »



Fairoul



« C'est déstructuré. »

« La vallée de la Lesse, c'est magnifique. »

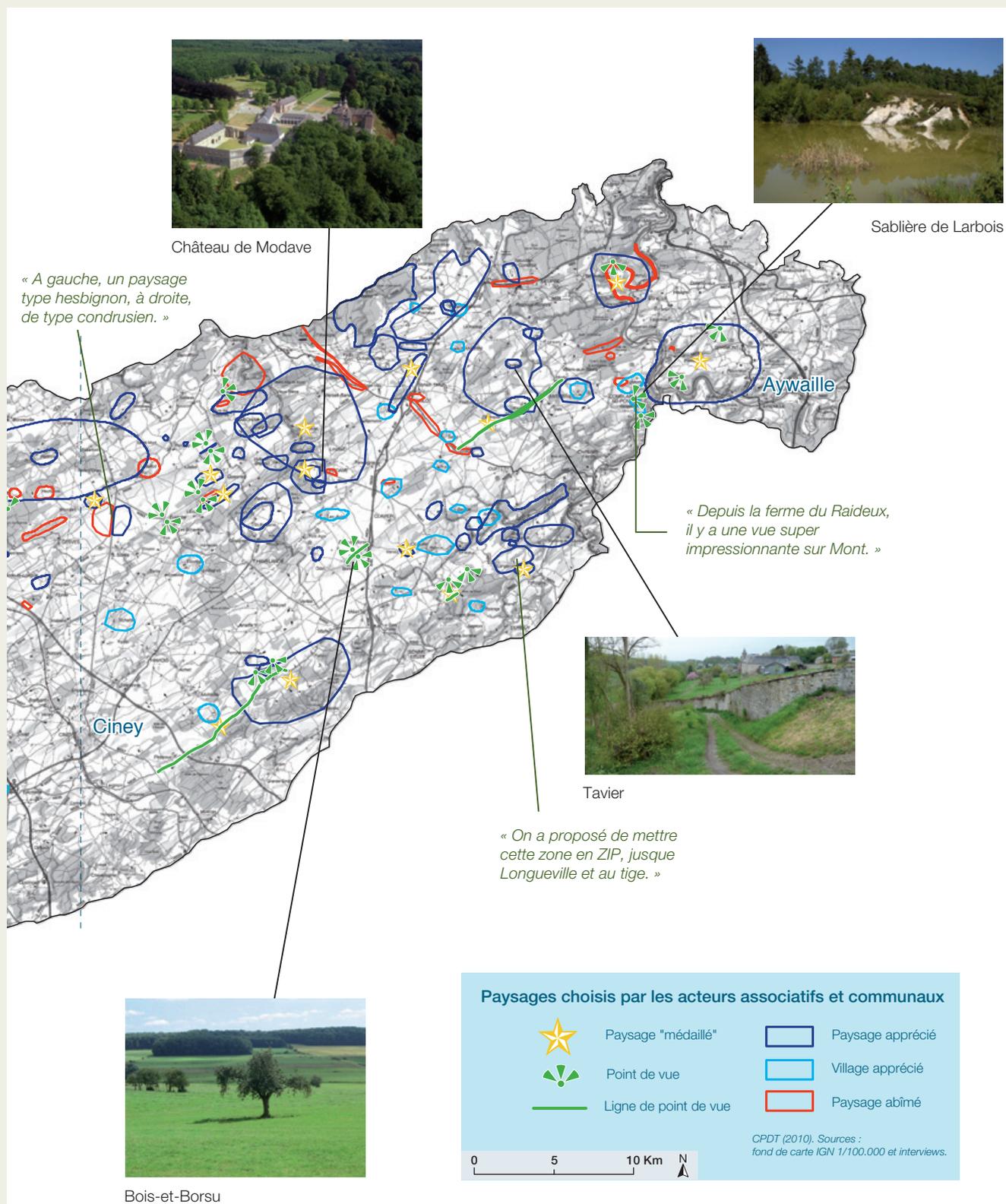
« Zone où il y a trois projets d'éoliennes. »



Lac de l'Eau d'Heure



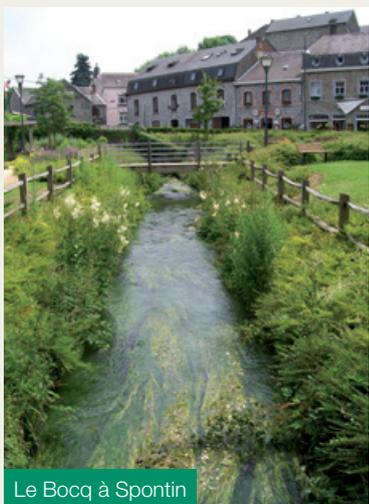
Entrée de Philippeville



## L'eau et ses variations

L'eau a toujours fasciné l'homme et le Condroz la met en scène de manière très variée et appréciée par les usagers du paysage.  
« *L'eau est un élément structurant du territoire.* », « *C'est le Condre'eau'*. »

L'eau, qui embellit un lieu, peut être canalisée et traverser le village, comme à Saint-Aubin, Gerpennes ou Spontin. Elle peut au contraire continuer son chemin malgré la présence d'une route et offrir un gué aux promeneurs, comme celui, bien connu, de Saint-Fontaine.



Le Bocq à Spontin



Gué à Saint-Fontaine (Clavier)

L'eau, qui reste en mémoire, peut être maîtrisée et sublimée, comme historiquement dans les jardins du château d'Annevoie (patrimoine classé).



Sa présence plus sauvage et torrentielle se révèle au détour de rivières : le Hoyoux et ses petites cascades (sur la photo) formées par l'accumulation de travertins\*, l'Ourthe ou la Lesse laissent un souvenir particulier.

Les vastes étendues artificielles tranquilles offertes par les lacs de l'Eau d'Heure sont appréciées, tout comme certaines carrières où l'eau colonise un espace anciennement éventré. Ce paysage peu courant est apprécié des quelques initiés. L'ancienne carrière de Montfort à Esneux est ainsi citée.

Enfin, il y a aussi l'eau qui ne se laisse découvrir qu'au fil de promenades et d'une connaissance des lieux, telles les sources du Néblon.

## Les vallées, bois et pelouses calcaires

Liées étroitement à l'eau, les vallées remportent un grand succès.

A l'est de la Meuse, une nette préférence est exprimée pour la vallée du Hoyoux « presque intacte » et, à Ham, pour le méandre de l'Ourthe connu sous le nom de la « boucle de l'Ourthe » et repris comme Patrimoine exceptionnel en tant que site paysager. D'autres vallées moins connues sont citées : celle du Triffoy (avec ses travertins), qui se jette dans le Hoyoux, celles du Samson et du Bocq.



*« Quand vous suivez l'Ourthe, vous avez des panoramas montants, c'est très beau. »*

Vue sur l'Ourthe et ses versants boisés.

Plus au sud, la vallée du Néblon, affluent de l'Ourthe (à Hamoir) a été sélectionnée pour l'absence d'habitation, les affleurements rocheux et son ambiance intimiste.

A l'ouest, on évoque surtout la vallée de la Molinee et ses nombreux points de vue, dont certains sont médaillés, la vallée de l'Eau d'Yves entre Chastrès et Walcourt ainsi que le lieu-dit « le Moulignat », petite vallée offrant une belle alternance de paysages, de cultures, de prairies et de massifs boisés le long de l'eau.

Ces espaces combinent des qualités souvent recherchées, telles que la présence d'eau, de relief et d'une certaine nature peu abîmée par les activités humaines.

Les vallées du Hoyoux et de l'Ourthe présentent cependant des points noirs qui rompent l'ambiance bucolique attendue. L'aval de la première porte les marques d'une activité industrielle, la seconde accueille des campings résidentiels et des populations aux conditions de vie difficiles en contraste avec les villas implantées sur le plateau de Beaufays.

*« Le bas de la vallée, c'est la misère noire. »*



Dans la vallée du Hoyoux, que certains voudraient uniquement vouée à la contemplation, les bâtiments industriels perturbent l'image idéalisée.

Les pelouses calcicoles sont une richesse naturelle importante aux yeux de quelques acteurs conscients de leur fragilité et de leur évolution spontanée vers le boisement si aucune gestion n'est mise en place. La pelouse calcicole de Ranzinelle à Sosoye est citée, de même que celle du « Parc national » de Furfooz. Elles sont la preuve qu'un espace géré par l'homme selon des méthodes douces peut aussi offrir une diversité biologique, contrebalançant ainsi en partie l'image négative des actions de l'homme sur l'environnement.



Pelouse calcicole du « Parc national » de Furfooz à Dinant (médaillée). Tout le Parc est défendu et apprécié. Créé en 1952 par l'association Ardenne et Gaume, son succès auprès des promeneurs est sans cesse croissant.



*« C'est intéressant de voir la Roche aux Faucons à différents moments de l'année, ici on la voit sans végétation. »*

La Roche aux Faucons, Patrimoine exceptionnel, surplombe l'Ourthe (Neupré).

A travers ces sélections, c'est, faut-il le rappeler, le besoin de nature qui est exprimé. Les photos fournies et les témoignages sont l'occasion de rappeler la grande fragilité de ces milieux naturels, composante vivante des paysages.



### Les villages et les vieilles pierres

Une multitude de villages ont été sélectionnés, répartis dans tout l'ensemble. Leurs points communs sont leur aspect concentré ainsi que leur caractère ancien et homogène résultant de l'usage de matériaux de construction locaux. Plusieurs villages ont reçu le label « Plus beaux villages de Wallonie » décerné par l'asbl du même nom (Chardeneux, Crupet, Falaën, Sosoye...).

Le bâti ancien est souvent associé à l'idée d'une vie aux liens sociaux généreux. Ce vecteur patrimonial est pour tous source d'identité et de racines.



Crupet



Flostoy



Sorée

Il n'y a pas que les villages estampillés qui remportent les faveurs : Ocquier, Sorée, Arbre, Scy, Abée, Schaltin, Barvaux-en-Condroz, Flostoy sont par exemple fréquemment cités.

A gauche, le village de Sorée est caractérisé par sa « pierre de taille ».

Vue sur Scy



Au sud-est de l'ensemble, dans la commune de Durbuy, le village de Longueville et ses abords sont identifiés comme site intéressant. L'inscription de celui-ci en Zone d'Intérêt Paysager est par ailleurs à l'étude dans le cadre des travaux menés par l'ADESA.

*« En gardant les matériaux initiaux, Villers-le-Temple et Saint-Séverin ont su garder leur identité. »*

*« Anthisnes, village typiquement condrusien. »*

Les abbayes de Maredsous et de Maredret, même si elles sont peu visibles depuis la route, sont des bâtiments de référence qui attirent de nombreux touristes.

Enfin, les murs en pierres sèches (dont l'inventaire est en cours par l'asbl Qualité Village Wallonie) sont appréciés pour leur rôle écologique et en tant qu'éléments structurant la lecture d'un paysage.



*« Anthisnes est très riche en murs de pierres sèches, c'est très beau. »*

Mur en pierres sèches à Anthisnes.

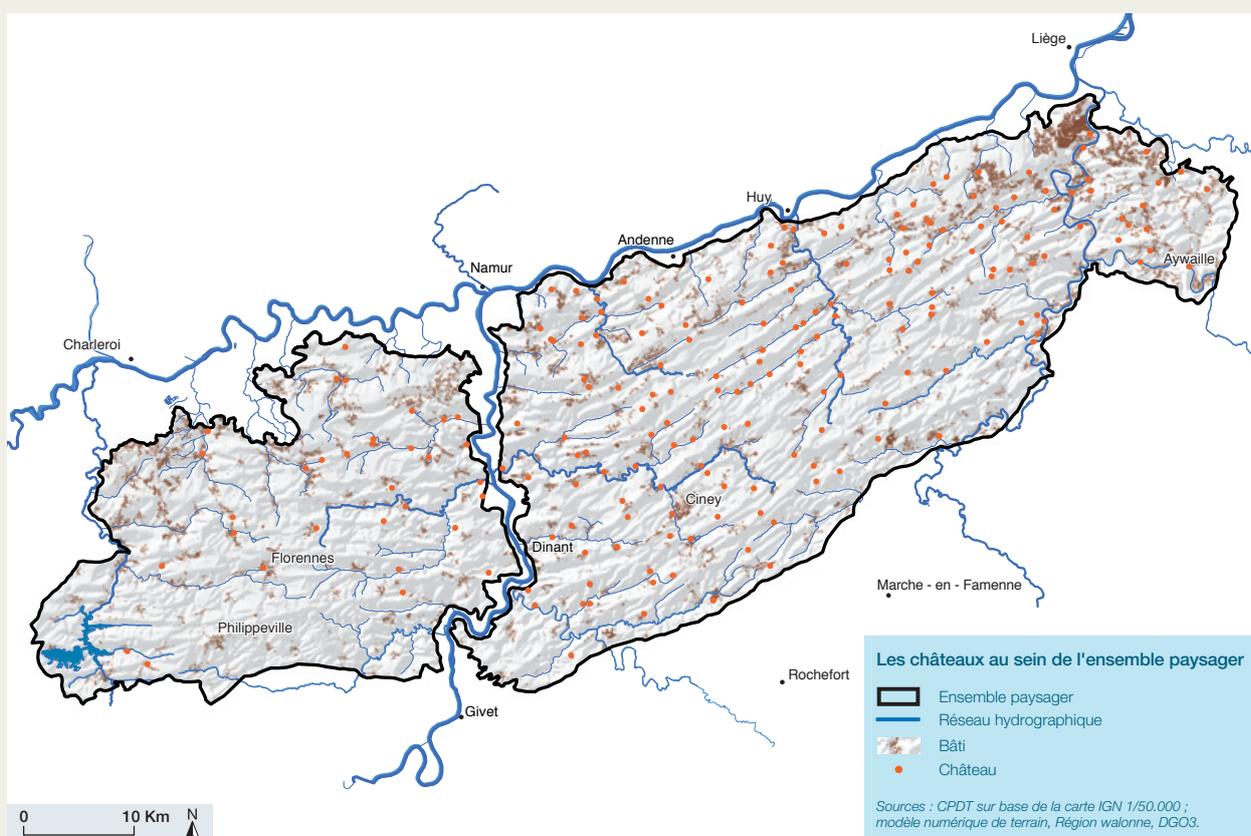


Détail d'un mur en pierres sèches à Sprimont.

## Les châteaux et domaines privés

Le Condroz est reconnu pour ses nombreux châteaux, éléments d'appel de qualité et de valorisation du territoire. Certaines communes se plaisent d'ailleurs à revendiquer la multitude de châteaux qu'elles hébergent.

Au-delà de leur intérêt esthétique et culturel, c'est le rôle protecteur de ces vastes domaines qui est souligné dans la mesure où ils font barrage à la pression foncière et permettent de garder des sites préservés.



Route actuellement communale et source de polémique dans le domaine de Hoyoux (Clavier).

Cependant, la limitation d'accès au domaine des châteaux et le comportement « au-dessus des lois » de certains propriétaires suscitent la polémique. Par exemple, la transformation d'une zone naturelle humide en un espace artificiellement aménagé et le combat pour la privatisation d'une route communale posent la délicate question de la propriété du patrimoine visuel.

Quelques coups de cœur sont à mentionner : le château de Vervoz et ses alentours intègrent parfaitement les éléments auxquels les répondants sont attachés, de même que la vue sur le château de Modave et, depuis ce dernier, sur la vallée du Hoyoux.



Vue sur les alentours du château de Vervoz.

*« Vervoz, c'est très impressionnant, il y a le château avec la ferme et de l'autre côté un immense étang, un mur en pierres sèches, la chapelle castrale, je n'ai jamais vu un ensemble aussi bien conservé. »*

*« On est plongé dans le passé à Vervoz. »*

La combinaison d'histoire, de nature et d'un espace accessible connu par un public de plus en plus large joue dans le choix du château de Modave. Personne parmi les acteurs interrogés n'ignore que cette préservation est également liée à la zone Natura 2000 autour du château et à sa fonction de zone de captage d'eau potable pour Bruxelles.

*« La belle vallée de Modave est presque intacte, parce qu'il est impossible de construire avec les rochers. »*

Vue sur la vallée du Hoyoux depuis le château de Modave (Patrimoine exceptionnel), paysage médaillé.



D'autres châteaux ont été cités et plus particulièrement les châteaux de Ramezée (Barvaux-Condroz), de Crupet, de Tahier et d'Hodoumont (Patrimoine exceptionnel), médaillés lors de l'enquête.



« *Le château de Ramezée et ses bois, c'est magnifique.* »

Au-dessus, le château de Ramezée et à droite, le château de Tahier à Evelette (Ohey), tous deux médaillés.

## Les points de vue



Point de vue dans la vallée de la Lesse vers les Aiguilles de Chaleux.

Les points de vue et les lignes de points de vue sont généralement très appréciés. Ils offrent un accès à des paysages variés, accidentés et permettent de découvrir les villages, de s'orienter et d'interpréter les lieux.

Les ondulations du relief et les vallées encaissées engendrent de beaux points de vue. Ceux qui retiennent plus l'attention sont situés dans les vallées de la Meuse, de la Moline et de la Lesse.



A droite, point de vue sur un paysage médaillé (Salet à Anhée).

Ci-dessous, une vue appréciée sur Faulx-les-Tombes (Gesves) et une sculpture d'artiste (indiquée par la flèche).



Certains axes routiers sont emblématiques pour les vues sans entraves qu'ils offrent, telle la route allant de Hamoir à Pessoux ou celle qui, de Bioul à Warnant, présente des vues sur les crêtes de Meuse.



« Il n'y a pas de ligne à haute tension qui gâche le paysage. »

Vues depuis la nationale N638-938 à proximité de Maffe.

### Des usages et des pressions sur les paysages

La grande majorité des discussions amenées par les interlocuteurs porte sur les pressions ressenties et le peu de prise possible sur cette évolution, jugée inquiétante. L'équilibre entre d'une part les usages du paysage par le développement économique, et d'autre part le bien-être social et la préservation d'une qualité paysagère, peine à être trouvé.

#### Les modes d'habiter

Lors des discussions, la distinction devenue aujourd'hui classique entre ruraux et néo-ruraux est restée vivace. Le conflit se cristallise autour de l'habitation nouvelle, voire réaménagée. Le choix du lieu et du type d'habitation est essentiel pour beaucoup de citoyens. A travers les choix posés dans la constitution de son espace de vie se mêlent une multitude d'attentes, mais aussi de messages sociaux. L'habitant acquiert souvent, sans s'en rendre compte, le double statut de producteur et de consommateur de paysages. Les torts énoncés à son égard combinent essentiellement quatre aspects.

Le premier aspect concerne la localisation de l'habitat, dans l'idée de bénéficier d'un cadre de vie et de vues agréables. Ce choix stratégique est reproché, surtout s'il porte sur une ligne de crête ou le long de la voirie qui mène au village.

*« Il y a une zone linéaire d'habitat sur le tige à Sprimont. »*

Les entrées de Morialmé, Gougnyes, Les Flaches sont dites détruites par le logement et les activités commerciales. Achêne, Florennes, les alentours de Walcourt et de Nandrin laissent un souvenir déçu du fait des constructions disparates.

*« Toute la route N932, c'est d'un laid. »*

*« De Tinlot à Huy, les nouvelles constructions le long des voiries, c'est moche. »*

Pour éviter ce type d'aménagement, grand consommateur d'espace, des communes comme Comblain-au-Pont se proposent de densifier le bâti existant. Solution séduisante, qui à la demande des habitants ne doit pas être appliquée trop rigoureusement afin de conserver quelques ouvertures paysagères. Mais qui acceptera de ne pas vendre son terrain pour satisfaire un bien-être collectif ?

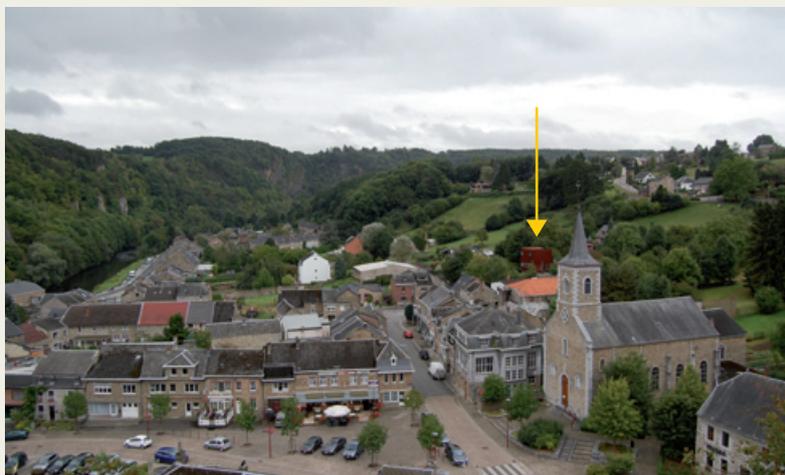


La réaffectation d'anciennes fermes en appartements ne fait pas spontanément l'unanimité. D'un côté, certes, on redonne vie à un bâtiment risquant de tomber en ruines, de l'autre toutefois, son caractère agricole disparaît et l'on crée de nouveaux noyaux d'habitat isolés au cœur d'une zone agricole.

Le deuxième élément de mécontentement porte sur le gabarit et les matériaux du bâtiment. Dans quelle mesure faut-il accepter des bâtiments en rupture totale avec ceux existants ? Peut-on exiger des matériaux locaux aujourd'hui plus chers ? Ces questions doivent trouver une réponse rapide, vu le nombre de projets de lotissement, notamment dans les communes de Clavier, Anthisnes et Modave.

*« Il y a une perte d'identité patrimoniale et architecturale. »*

*« Le moderne ne suit pas du tout la géologie. »*



Vue sur Comblain-au-Pont. La construction d'une maison en acier Cor-ten a suscité la polémique au sein de la population qui estime que ce type de maison et de matériaux n'a pas sa place dans un village de maisons en pierre bleue et grès jaune.

Le troisième argument récurrent fait le lien entre l'espace public et l'espace privé, au travers la critique des aménagements des abords de propriétés privées et les messages qu'ils véhiculent. Les murets, les hautes haies d'espèces non indigènes et les grillages ostentatoires sont interprétés comme un repli sur soi, voire la traduction d'un sentiment d'insécurité.



Ces aménagements renvoient également à des modes de « vivre ensemble ». Certaines communes de l'ensemble paysager ont connu une forte croissance démographique ces vingt dernières années. Ainsi Gesves voit sa population croître de 39 % entre 1990 et 2008, celle de Nandrin de 33 %, soit près du triple de la croissance enregistrée dans le même laps de temps sur la totalité de l'ensemble (14 %) (Sources : SPFE). Or, les besoins exprimés par les nouveaux arrivants ne sont pas les mêmes que ceux des habitants de longue date. Le lieu d'habitation n'est qu'un ancrage temporaire dans la journée puisque les pôles attractifs professionnels, scolaires et de biens de consommation matériels et culturels restent les villes, privant ainsi le village de l'activité à laquelle il pourrait prétendre.

« L'esprit de clocher » semble encore assez présent dans certains villages et il n'est pas toujours aisé pour les nouveaux habitants de se faire accepter par la population locale.

*« Les nouveaux habitants doivent montrer patte blanche et montrer ce qu'ils vont apporter. »*

*« A Mont, les nouveaux habitants sont dans une rue hors du village, c'est la catastrophe, il y a plein de conflits alors qu'à Géromont ils sont plus intégrés. »*

Vue sur une maison neuve à Ossogne considérée comme étant bien intégrée dans le bâti ancien. La zone à l'avant-plan a été rachetée par la commune avec l'intention d'en faire un espace vert public.



Comme partout en Wallonie, les aménagements le long de certaines nationales sont souvent décriés. Les principaux griefs portent sur les vitesses excessives, la rupture de liens sociaux et les aménagements de type urbains. Les routes N932, 97, 63 et 66 sont au centre des discussions, tout comme la création d'une nouvelle route à Huy pour rejoindre la N66.

« La N97, qui relie Havelange à Hamois vers la N4, a pris une connotation périurbaine ; on n'est plus dans notre campagne jolie, gentille, on sent qu'on approche de la civilisation. »

« La N63 crée une rupture forte auprès des villages qui sont traversés. C'est une barrière physique et psychologique puissante qui freine les traversées et les liens entre les deux territoires. »



La nationale N66 à la sortie de Strée est considérée comme un paysage abîmé.

## Les éoliennes : l'exploitation du vent

En Condroz, la question des éoliennes est source de discussions houleuses.

« Si on voit la carte des projets prévus, c'est affolant. »

Deux options émergent. D'une part, un refus strict de toute éolienne sur le territoire, pour lequel on envisagerait d'autres sources d'énergie renouvelable (mais lesquelles ?). D'autre part, leur acceptation dans des sites déjà abîmés par la présence d'infrastructures ou dans des paysages neutres pouvant être rehaussés par la présence d'éoliennes.

« Des éoliennes sur un paysage de culture, c'est bien, le long de l'autoroute, c'est magnifique, ça améliore le paysage. Mais si c'est proche d'un vieux patrimoine, il y a conflit visuel. »

« Moi j'aime bien, parce que ça a une forme de fleur. »

Les particularités topographiques du Condroz rendent les éoliennes peu désirables. Les terrains plats de la Hesbaye sont aux yeux des répondants plus propices à leur bonne insertion.

Les arguments en faveur ou défaveur des éoliennes rencontrent tant des intérêts privés que collectifs et dépassent le cadre restreint du comportement NIMBY (Not In My Back Yard). Cette réflexion peut être étendue à d'autres problématiques, comme l'implantation de bâtiments commerciaux ou la création de nouvelles carrières.

Ainsi, le respect de la qualité du cadre de vie est avancé à un niveau restreint et plus large. Pour les personnes interrogées ce n'est pas une maison, un village ou une commune seule qui est concerné, mais bien plusieurs communes. Plus largement il s'agit même de toutes les personnes venues admirer la région qui sont touchées, à savoir les touristes et les retombées économiques qu'ils portent.

*« A Salet, on aura les éoliennes de Dorinne, celles de Falmagne, on tourne un peu et on a celles de Mettet. »*

*« De Denée, si on les met, ça fait quinze à Graux, onze à Bambois. On les voit toutes. C'est nos paysages aussi. Les paysages externes aussi. »*

*« Le projet de Comblain (éolienne) aura un impact sur Ferrières, il faut arrêter d'être égoïste, pour des questions d'éoliennes ou de constructions. »*



Vue sur Thynes qui paraît écrasé par les pales de l'éolienne implantée à six cents mètres du village.

Les éoliennes, si elles sont bien insérées dans le paysage, offrent au moins un double bénéfice : pour la commune, qui présente ainsi une image dynamique et pour la collectivité par la participation à la réduction des gaz à effet de serre. Par contre, la limitation des retombées financières pour l'agriculteur qui loue son terrain et pour l'entreprise porteuse du projet ne favorise pas l'acceptation de ces infrastructures.

Pour que les habitants ressentent un bénéfice plus direct, les communes ne devraient-elles pas se substituer ou s'associer à l'entreprise privée ?

*« Le pouvoir communal subit trop de pression, c'est la Région qui aurait dû avoir la responsabilité, le paysage est un patrimoine commun. »*

Quoi qu'il en soit, la demande unanime est de mettre en place un cadastre régional pour éviter le cas par cas et le manque de vue d'ensemble.

## Les carrières et l'agriculture : l'exploitation du sous-sol et du sol

Les carrières interpellent les interlocuteurs de manière variée. Elles sont en général connues et considérées chacune comme ayant un impact paysager important. Pour les nouveaux projets, comme à Saint-Aubin (Florennes) ou comme la carrière Mâle Plume au lieu-dit « Fond del Côt » (Andenne), les impératifs économiques ne font pas le poids face aux nuisances connues des carrières en activité.

Ces dernières n'ont pas les faveurs des répondants car elles impliquent de nombreuses nuisances environnementales au niveau local (charroi, poussière, destruction de sites naturels), comme le long de la route de Chanxhe vers Sprimont où l'on trouve de nombreuses carrières.

*« Ce qui est abîmé est moins le paysage dû à la carrière que le paysage dû à son activité. »*

Les carrières abandonnées deviennent parfois des réserves naturelles, des sites Natura 2000 comme celles en amont et en aval de la réserve naturelle Heid des Gattes à Aywaille. D'autres permettent la pratique de sport, comme celle de Gombe où l'on pratique la plongée, celles situées à la sortie d'Esneux ou de Villers-le-Gambon (Philippeville) où l'on pratique l'escalade.

« Il y a beaucoup d'anciennes carrières de pierres qui sont malheureusement fermées. »



Lieu-dit « Fond del Côr » : site envisagé pour l'exploitation de la carrière Mâle Plume.



Les anciennes carrières enjonnées sont convoitées comme site de plongée. Ici la carrière de marbre de Franchimont, dont une partie n'est plus exploitée, pourrait être un site intéressant pour la pratique de ce sport.



Une autre activité économique, en pleine mutation, inquiète les acteurs, qui observent le remplacement progressif des agriculteurs par des exploitants semi-industriels. Les projets de poulaillers ou de porcheries industrielles ne répondent plus à l'image d'une agriculture proche de la terre. S'il n'est pas possible d'éviter ces exploitations, ne faudrait-il pas envisager de les installer dans des zonings industriels et non plus en zone agricole ?

Les engins agricoles, toujours plus massifs, exigent des terrains sans obstacles et donc sans relief et sans vie. La crise que traverse cette profession interpelle, mais chacun semble dépassé par l'ampleur et la rapidité de l'évolution engagée.

## Tourisme destructeur, tourisme protecteur

Une autre représentation ambiguë est celle du touriste, qui apparaît tant perturbateur de paysages, qu'allié de ceux-ci. L'orientation prise par Durbuy ou les lacs de l'Eau d'Heure pour accueillir un tourisme de masse ne rencontre pas les faveurs des personnes interviewées, même si elles sont conscientes qu'il existe une réelle demande et des retombées financières substantielles.

« Durbuy attire un tourisme fou, ça a été fort dénaturé. »

« Au niveau du Lac de l'Eau d'Heure, c'est terrible comme c'est laid. »

Promouvoir les richesses d'un territoire ne peut se faire sans l'implication des habitants qui, pour certains, voient d'un œil méfiant dans certains projets le risque de perdre leur tranquillité. Les rassurer sur l'orientation envisagée est un préalable incontournable pour la réussite d'un projet.



Le potentiel touristique commence à être mesuré par les communes qui ne l'exploitent pas encore. Deux types de tourisme sont identifiés : le tourisme des vieilles pierres et le tourisme d'aventure et de sport, lié à la topographie.

« C'est notre richesse, le tourisme et les paysages. »

« Quand on va en kayak, on voit la roche, les berges, c'est très agréable. »



Les gîtes ruraux permettent le développement d'un tourisme diffus, préféré par les habitants à un tourisme de masse.



En plus des retombées économiques, l'attente à l'égard de ce tourisme doux est qu'il offre une dimension protectrice, non seulement des sites emblématiques, mais aussi de tous les paysages ordinaires qui font la qualité globale d'une région à faire connaître.

## Agir pour les paysages

Pour conclure, voyons comment les acteurs pensent pouvoir agir, mais aussi quelles sont les actions mises en œuvre par chacun.

### Les représentations du pouvoir d'action

Les acteurs interrogés constatent amèrement le peu de prise en compte des paysages par la classe politique.

*« Pour ceux qui ont toujours habité ici, le paysage est là, c'est comme l'air, il ne faut rien faire. C'est vrai que le paysage est grand, généreux, on ne se rend pas compte qu'on l'entame tous les jours et qu'il ne fait que diminuer, qu'il ne grandit pas. Dans la mentalité des responsables, ils ne le savent pas, même si c'est vrai que ça change. »*

Trois grandes attitudes politiques sont identifiées au cours des témoignages.

La première est celle des « pro-développements ». Ils envisagent l'avenir de leur commune sous le prisme du développement résidentiel et économique, sans intégrer le thème paysager qui, à leurs yeux, constitue un frein à la politique en place. Les jeux d'influence et les réponses au cas par cas sont, semble-t-il, un mode de fonctionnement courant.

*« Je ne pense pas qu'il y ait une politique en place qui fait que l'on soit attentif aux paysages. »*

*« Notion difficile, vite rejetée, c'est de l'esthétique, moins important que l'économique, ça n'a pas droit de cité, je ne vois pas d'action réaliste à faire. »*

*« Il n'y a pas d'identité paysagère, ça se ressent notamment au travers des élus. »*

La deuxième attitude est celle des « passifs ». Les mandataires communaux sont conscients des enjeux mais sont désarmés face aux techniques de marketing et de communication agressives des entreprises pour imposer des projets peu en phase avec les aspirations des habitants.

*« Il y a une volonté politique, mais beaucoup de difficultés à la mettre en œuvre. »*

*« Les questions d'ordre paysager sont entrées dans le débat il y a cinq, six ans. »*

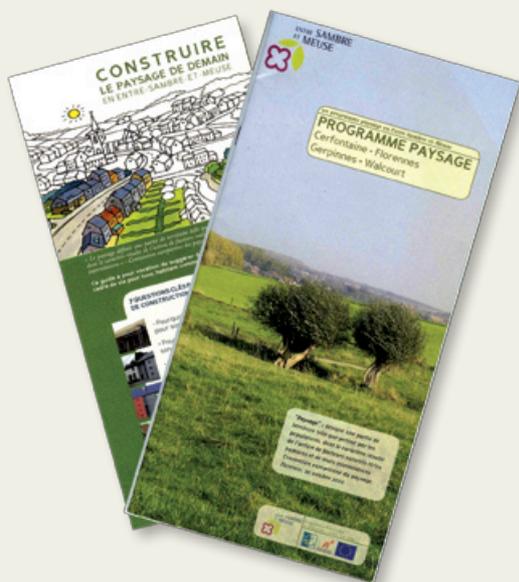
La troisième attitude est celle des « actifs », adoptée par les communes conscientes de leur potentiel et des outils disponibles pour éviter de subir une évolution négative des paysages. Ces communes, encore trop rares, développent un projet d'avenir global et imposent leurs vues aux différents promoteurs contraints de s'intégrer dans ce projet.

*« Alors que le plan de secteur prévoit des zones d'habitat tentaculaires, notre schéma de structure défavorise la construction en ruban. »*

### Des actions de préservation du paysage

Le paysage, bien collectif peu soucieux des frontières administratives, sera d'autant mieux pris en considération que les acteurs en présence uniront leur force. Ainsi, à côté des acteurs institutionnels, un réseau d'acteurs associatifs et d'habitants s'est constitué en vue d'améliorer la qualité du cadre de vie. On ne reprendra ici que quelques exemples des multiples initiatives portées avec volonté et dynamisme.

*« Si tu n'as pas de répondant au niveau politique, rien ne bouge. Ici, c'est la base qui titille. »*



Le Groupe d'Action Locale\* (GAL) de l'Entre-Sambre-et-Meuse (ESM) qui réunit les communes de Cerfontaine, Florennes, Gerpinnes et Walcourt a déjà mené une réflexion paysagère approfondie. En collaboration avec les habitants et sur base d'une étude paysagère, il a pu mettre en place des « Propositions d'actions pour améliorer le cadre de vie ». Ce travail de diagnostic a mis en évidence l'intérêt de certains citoyens pour leurs paysages. Sur les trente actions proposées pour améliorer le cadre de vie, celles privilégiées sont le « Programme paysage », le « Programme biodiversité » et la « Gestion du patrimoine bâti ». Une plaquette intitulée « Construire les paysages de demain » présente aux candidats bâtisseurs des pistes pour préserver le cadre de vie des habitants.

Le GAL de l'ESM, tout comme le CIFEC (Centre d'Initiation et de Formation à l'Environnement de Comblain-au-Pont), développent des modules d'animation pour un jeune public.



Un animateur du CIFEC expose la longue évolution géomorphologique du territoire et comment s'est mis en place le support des différents paysages. En plus de ces éléments théoriques, les jeunes vont sur le terrain pour mener une réflexion globale sur les paysages, apprendre à les interpréter et à y lire l'impact de l'homme.



Dessin du vallon sec du Cobouhy par un élève de l'Institut Notre-Dame de Charleroi, lors d'une formation organisée par le CIFEC.



Les GAL *Tiges et Chavées* (Assesse, Gesves, Ohey) et *Pays des Condru-ses* (Anthisnes, Clavier, Marchin, Modave, Nandrin, Ouffet et Tinlot) sont au début d'une réflexion pour la prise en compte des paysages, même si certaines communes se montrent encore méfiantes, craignant de se voir imposer des contraintes supplémentaires.

Les contrats de rivière sont également reconnus comme participant à la protection des paysages à travers leurs actions sur les berges et le maintien de la biodiversité.

La création ou la réouverture de sentiers ou de promenades sont des moyens concrets pour que chacun se réapproprie les paysages. Ces initiatives fleurissent un peu partout via des associations comme *sentier.be*, le projet régional *PICVert* ou la *fête de Mai* à Gesves et sur une partie d'Assesse. Lors de cette dernière, les habitants parcourent le territoire pour découvrir les richesses locales et renforcer les liens sociaux.

La culture est aussi liée à la préservation et à la valorisation du patrimoine paysager. Plusieurs initiatives ont vu le jour, comme le parcours de cinquante œuvres d'art à Gesves ou la création de bancs par des artistes dans la commune d'Anthisnes. L'asbl Qualité Village Wallonie propose aujourd'hui de les réhabiliter et de les intégrer dans un parcours de promenades.



Banc de Paolo Gasparotto à Anthisnes.

Oeuvre de Xavier Rijs, réalisée dans les vergers d'Haugimont à Faulx-les-Tombes (Gesves).

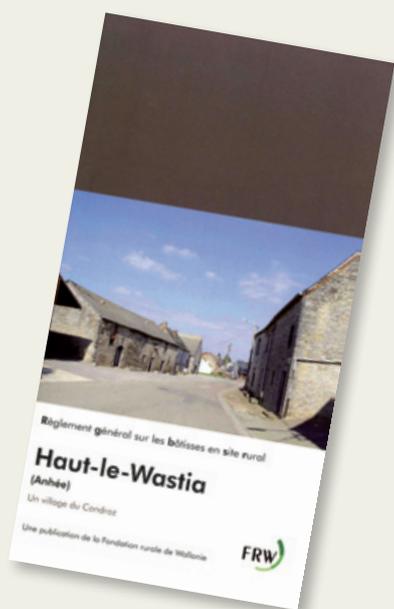


Enfin, les acteurs interrogés soulignent le rôle de protection offert par certains outils réglementaires ou non, régionaux ou communaux. Le programme Natura 2000, le travail de l'ADESA, la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie sont reconnus pour la protection de certains sites. Le plan de secteur est parfois considéré comme un soutien, lorsqu'il met par exemple certaines zones en intérêt paysager ; il est toutefois souvent dénoncé comme prenant trop peu en compte la dimension paysagère, en permettant notamment la liaison des villages entre eux par des zones constructibles.

« Les vergers et la ruralité disparaissent à cause du plan de secteur. »

« Le plan de secteur, je relie tout, espèce de rouleau compresseur de fermettes qui s'étend. »

« Pour modifier le plan de secteur, c'est une boîte de Pandore. »



D'autres outils urbanistiques peuvent venir en renfort, mais sont inégalement mis à profit comme le Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR), le Schéma de Structure Communal (SSC), le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN), le Règlement Communal d'Urbanisme (RCU), le Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE). Certaines communes ont ainsi pu statuer sur l'avenir de leurs Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) afin de ne pas les vouer toutes à l'urbanisation, d'autres tentent de proposer d'étendre des zones d'intérêt paysager...

Le terreau pour une prise en compte collective des paysages est bel et bien présent. A chacun d'être conscient de l'intérêt de le laisser s'exprimer.